



**LEGAT**

**C O N S E I L S**

Aude HIRSPIELER

Commissaire de Justice

**SELARL LEGAT CONSEILS**  
**Commissaires de justice associés**  
**7/9 rue de Juranville – BP 70**  
**18200 Saint-Amand-Montrond**  
**Tél : 02.48.96.53.40**  
st.amand @legat-conseils.fr  
www.legat-conseils.fr

## PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX ET LE DIX-NEUF MARS**

**A LA REQUETE DE :**

**La Société Civile Professionnelle OLIVIER ZANNI, Mandataire judiciaire dont le siège social est sis à BOURGES (Cher) au 34 rue d'Auron, agissant en qualité de mandataire à la liquidation judiciaire de la**

**Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Pierrick SALLE, membre de la SCP SOREL et ASSOCIES avocat au Barreau de BOURGES (Cher) domiciliée dite ville 3 rue Emile Zola, qui se constitue sur la présente procédure.**

**AGISSANT EN VERTU DE :**

D'un jugement dûment en forme exécutoire rendu par le TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURGES en date du 31 janvier 2024 et à ce jour définitif.

De l'article R322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

A l'effet de dresser le procès-verbal descriptif des biens immobiliers ci-après désignés :

Sur la commune de DOULCHARD (Cher) :

Section DA n° 364                      Le Grand Veauce                      pour 00ha 13a 87ca

La parcelle DA 364 provient de la division de la parcelle DA 326 en DA 363 et DA 364 ayant eu lieu par acte de 9 juillet 2021 reçu par Me Frédéric DESSON, notaire à ST DOULCHARD (Cher). Ledit acte a été publié et enregistré au service de la publicité foncière de Bourges le 5 août 2021 sous les références Volume 2021 P n°5371.

Servitude de passage et passage de canalisation et réseaux : fonds servants = DA 121 et fond dominant = DA 326 par acte de Maître Edouard BRUNGS, notaire à BOURGES (Cher) du 25 novembre 2020, publié et enregistré au service de la publicité foncière de BOURGES 1 le 16 décembre 2020 sous les références Volume 2020 P n°6927.

Ainsi qu'il appert du jugement susvisé,

Lesdits biens avec toutes les appartenances et dépendances qui y sont rattachées tant par nature que par destination, sans aucune exception ni réserves, appartenant à :

Le bien DA 326 devenu DA 364, situé sur la commune de SAINT DOULCHARD a été acquis en indivision par

acte de vente du 25 novembre 2020, reçu par Me Edouard BRUNGS, notaire à BOURGES (Cher) de \_\_\_\_\_, consorts

Ledit acte ayant été publié et enregistré au service de la publicité foncière de BOURGES 1 le 16 novembre 2020 sous les références Volume 2020 P n°6927.

Ainsi qu'il appert du commandement valant saisie.

#### **DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

**Je, Aude HIRSPIELER, Commissaire de Justice associée, membre de la SELARL LEGAT CONSEILS Commissaires de Justice Associés titulaire d'un office de commissaire de justice sis au 7/9 rue de Juranville à SAINT AMAND MONTROND (18), soussignée,**

Me suis transportée, ce jour, sur la commune de ST DOULCHARD (Cher), Le Grand Veauce, Parcelle Section DA 364 ainsi qu'elle figure au plan annexé au présent procès-verbal, et là étant, j'ai procédé au descriptif de l'immeuble comme suit :

#### **Conditions d'accès aux lieux :**

La parcelle est librement accessible depuis la voie publique.

## ENVIRONNEMENT DESCRIPTION

Le bien est situé sur la commune de SAINT DOULCHARD. Il s'agit d'une commune du département du Cher (Région Centre Val de Loire) dépendant de l'arrondissement de Bourges (Préfecture du Cher).

La commune de SAINT DOULCHARD est une ville résidentielle et commerçante. Elle compte près de 450 entreprises assurant une grande vitalité économique à la commune.

SAINT DOULCHARD compte 3 groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires), une maison de la petite enfance et des services de santé de proximité tels que des services de soins infirmiers et une clinique.

La ville bénéficie de la proximité de la gare SNCF de Bourges située à ses portes et est desservie par les lignes urbaines de l'Agglobus.

SAINT DOULCHARD compte environ 9650 habitants (Source INSEE 2022).

La commune de SAINT DOULCHARD se situe au Nord-Ouest de BOURGES, à environ 4 kms en empruntant la nationale 151 et la départementale 2076 – Route d'Orléans.

Le bien objet des présentes se situe Le Grand Veauce.



Google Earth

## DESCRIPTION DES LIEUX

Le bien objet des présentes consiste en une parcelle de terre.

Il s'agit d'une parcelle en herbe où se trouvent des arbres.

Se trouvent sur cette parcelle des gravats.

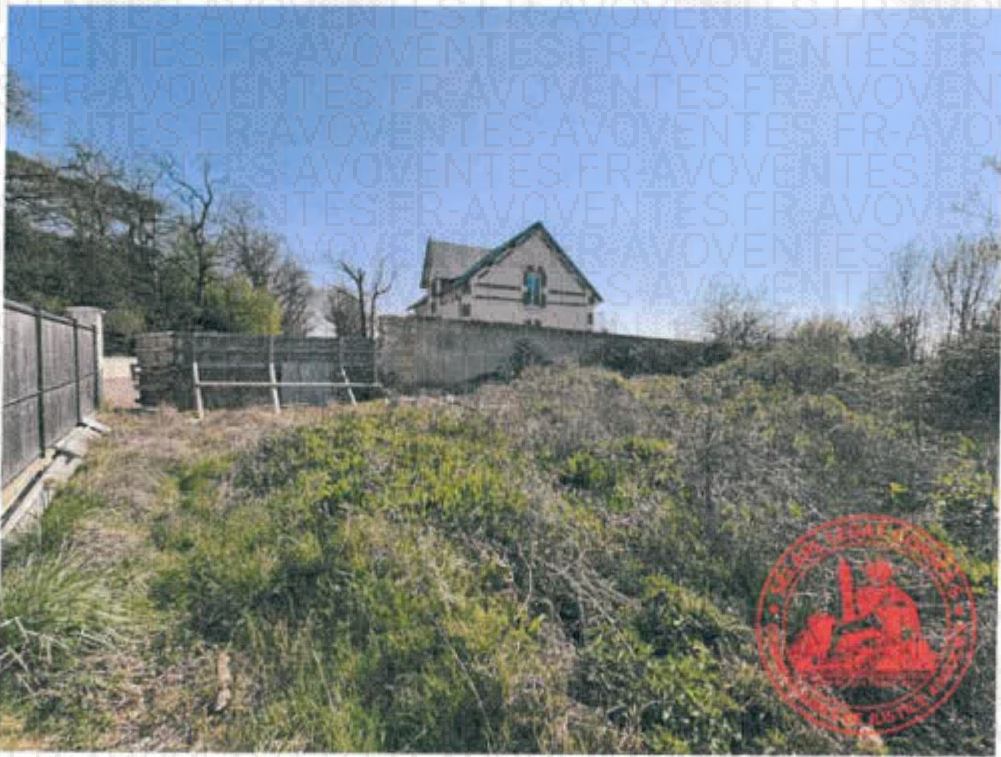
La parcelle est entièrement clôturée.

Au Nord se trouve la parcelle la DA-363 ainsi que la parcelle DA-109.

A l'Ouest se trouvent les parcelles DA – 106 et 162.

Au Sud se trouvent les parcelles DA –327 et 124.















## CONDITIONS D'OCCUPATION (article R322-2 2° CPCE)

Il s'agit d'une parcelle de terre.

## SUPERFICIE

Le bien consiste en une parcelle de terre.

## RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'OCCUPANT

Les circonstances n'ont pas permis d'obtenir les informations.

## ANNEXES

Sont annexés :

- Le plan cadastral à partir duquel ont été effectuées les constatations (1 page A4) ;
- ERP

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal sur dix-huit pages (page de garde et annexes incluses) comprenant les treize clichés photographiques que j'ai réalisés.

<b>Coût de l'Acte</b> Arrêté du 28 février 2024	
Emolument	110,68 €
SCT	9,40 €
<b>Total HT</b>	<b>120.08 €</b>
TVA 20%	24.02 €
<b>Total TTC</b>	<b>144.10 €</b>

Commissaire de Justice  
**Maître Aude HIRSPIELER**

